



Comité Départemental de l'Aisne de Basket Ball

Commission Départementale des Arbitres Marqueurs Chronomètres



M Macadré Bruno
Président de la CDAMC
40 rue Benjamin Delessert
02700 Tergnier
03 23 57 62 04
[Bruno.macadre@wanadoo.fr](mailto: Bruno.macadre@wanadoo.fr)

Objet : FORMATION ARBITRES et OTM 2012/2013.

Madame La Présidente,
Monsieur Le Président,

La CDAMC vous propose les documents d'inscription de la **formation 2012 / 2013** des candidats **ARBITRES et OTM** départementaux.

Ces inscriptions comportent **deux échéances**.

1^{ère} échéance

Inscriptions de vos candidats arbitres et OTM avant le samedi 30 juin 2012

Ces inscriptions anticipées permettront à la CDAMC de se positionner par rapport à la formation 2012/2013 et de vous faire bénéficier du tarif indiqué (1).

Le coût de la formation **sera accompagné de votre confirmation** effectuée pendant la période de la 2^{ème} échéance (avant le lundi 1^{er} octobre).

2^{ème} échéance

Confirmation de vos inscriptions accompagnées du coût de la formation au tarif (1) avant le 1^{er} octobre.

Nous vous accordons pendant cette 2^{ème} échéance, la possibilité **d'inscrire de nouveaux candidats aux tarifs indiqués (2)**.

Espérant que cette nouvelle formule trouve un accueil favorable.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez croire Madame, Monsieur à notre profond dévouement

Le Président de la CDAMC

Bruno Macadré

MERCI DE COMMUNIQUER LES CONDITIONS D'INSCRIPTION A VOS CANDIDATS

CONDITIONS D'INSCRIPTION

La CDAMC vous informe de la mise en place d'une session d'examen pour la saison 2012 / 2013.

ARBITRES	OTM
<u>Dates et lieu à confirmer en début de formation</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Dimanche 04 novembre 2012 de 9h00 à 17h00 • Dimanche 23 décembre 2012 de 9h00 à 17h00 • Dimanche 20 janvier 2013 de 9h00 à 17h00 • Dimanche 10 février 2013 de 9h00 à 17h00 	<ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 19 octobre 2012 de 19h30 à 21h15 • Dimanche 04 novembre 2012 de 10h00 à 17h00 • Vendredi 23 novembre 2012 de 19h30 à 21h15 • Dimanche 20 janvier 2013 de 10h00 à 17h00 • Vendredi 08 février 2013 de 19h30 à 21h15 • Dimanche 10 février 2013 de 10h00 à 17h00
2 demi-journées seront programmées en cours de saison. Ces temps de formation prendront appui sur les deux tournois organisés par la CDAMC (vacances de Noël (samedi 5 janvier 2013) et de février). En raison des abus rencontrés les saisons précédentes	
<u>Aucune absence ne sera tolérée durant la formation.</u> <u>Toute absence engendrera une radiation automatique de la liste.</u> Par conséquent, les candidats devront prendre leur disposition notamment vis-à-vis des matchs à jouer.	
Modalités d'inscription	
Selon les modalités proposées Elles se dérouleront pour la 1^{ère} échéance jusqu'au 30 juin 2012 Pour la 2^{ème} échéance du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre 2012. Chaque club devra remplir l' imprimé d'inscription* joint dans un premier temps avant le 30 juin, et régler le coût de la formation au moment de la confirmation des inscriptions dans un deuxième temps avant le 1 ^{er} octobre.	
* le retourner uniquement pour les ARBITRES et les OTM	
à Mr MACADRE Bruno 40 rue Benjamin Delessert 02700 Tergnier	
	La possibilité est également offerte de s'inscrire uniquement à l'examen (coût de l'examen : 20 euros) pour les jeunes candidats détenteurs du niveau départemental Jeune Officiel OTM UNSS
L'inscription à la formation départementale comprend le code de jeu, le sifflet (pour les arbitres) et les repas. <u>Aucune nouvelle inscription ne pourra se faire après le 1^{er} octobre.</u>	
QUOTA minimum pour que les formations soient mises en place	
12	4
Modalités d'évaluation des candidats :	
Chaque candidat sera évalué <u>en théorie et en situation pratique</u>	
sur les tournois organisés par la CDAMC et sur des matchs officiels (observation les week-ends du 23, 30 mars 2013 et 6 avril 2013). Les candidats devront répondre présent à chaque convocation. Les observateurs du département seront responsables de l'évaluation pratique.	sur les tournois organisés par la CDAMC et sur des matchs officiels (observation les week-ends du 23 et 24 mars 2013 et 30 et 31 mars 2013). Les candidats devront répondre présent à chaque convocation. Les observateurs du département seront responsables de l'évaluation pratique.
Chaque candidat participera à un examen théorique en fin de session (date prévisionnelle fixée au samedi 16 mars 2013 à 9h30).	Chaque candidat participera à un examen théorique en fin de session (date prévisionnelle fixée au vendredi 5 avril 2013 à 19h30).
A l'issue de la formation, la CDAMC se réunira en vue de valider ou non chaque candidat. Les résultats seront communiqués avant la fin du mois d'avril.	
Pour valider sa formation le candidat arbitre devra obligatoirement participer : 1) à la Fête Nationale du mini basket (le mercredi 8 mai 2013) à confirmer 2) au stage de recyclage de début de saison 2013/2014	Pour valider sa formation le candidat OTM devra obligatoirement participer : au stage de recyclage de début de saison 2013/2014
Pour tout renseignement relatif à la formation des arbitres, veuillez contacter le président de la CDAMC au 03.23.57.62.04 Bruno Macadré (bruno.macadre@wanadoo.fr)	Pour tout renseignement relatif à la formation des OTM veuillez contacter la responsable : Mlle Héléne Coquisart helene.coquisart@orange.fr



FICHE D'INSCRIPTION COLLECTIVE DE CANDIDATS à la formation départementale



**L'imprimé de l'échéance 1 et de l'échéance 2 doit être retourné à M. MACADRE Bruno
40 rue Benjamin Delessert
02700 Tergnier**

L'échéance 2 doit être accompagné d'un chèque à l'ordre de : caisse d'arbitrage.

CLUB :

INSCRIPTIONS Avant le 30 juin <small>Mettre une croix</small>	Echéance 1	CONFIRMATIONS + NOUVELLES INSCRIPTIONS Avant le 1^{er} octobre <small>Mettre une croix</small>	Echéance 2	
ARBITRES		OTM		
<u>Coût de formation</u>		<u>Coût de formation</u>		
Avant le 30 juin 110 € (1) Du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre 140 € (2)		Avant le 30 juin 60 € (1) Du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre 80 € (2) ou 20 € pour les JO OTM UNSS académiques		
Avant le 30 juin Avant le 1^{er} octobre	110 € (1) 140 € (2)	Avant le 30 juin Avant le 1^{er} octobre	60 € (1) 80 € (2)	20€
NOM Prénom Adresse N° de tel Adresse mail		NOM Prénom Adresse N° de tel Adresse mail		
NOM Prénom Adresse N° de tel Adresse mail		NOM Prénom Adresse N° de tel Adresse mail		
NOM Prénom Adresse N° de tel Adresse mail		NOM Prénom Adresse N° de tel Adresse mail		
NOM Prénom Adresse N° de tel Adresse mail		NOM Prénom Adresse N° de tel Adresse mail		
TOTAL ARBITRES		TOTAL OTM		
TOTAL				